PERMANENCE MAIRIE



En vue des élections départementales et régionales, une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu à la mairie le :

VENDREDI 14 mai 2021 de 10h à 12h

Pour cela, se munir:

- 1- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport)
- 2- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité...)

Les demandes d'inscription peuvent aussi se faire en ligne sur le site <u>service-public.fr.</u>

En dehors de cette permanence, la mairie sera **FERMÉE**.